



Le 6 juin 2018

Monsieur Bob Hamilton  
Commissaire du revenu et premier dirigeant  
Agence du revenu du Canada  
555, avenue MacKenzie, 7<sup>e</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0L5

**Objet : IR0345 – Écart fiscal et demande d'aide**

Monsieur,

Nous avons bien reçu les données que vous nous avez transmises le 28 février 2018 et votre lettre du 16 février 2018, dans laquelle vous mentionnez que nous devrions poursuivre notre collaboration et que votre agence serait disposée à discuter des données et des méthodologies liées à l'estimation de l'écart fiscal.

Comme vous le savez peut-être, mon équipe a commencé à établir des estimations de l'écart fiscal en ce qui concerne l'impôt sur les sociétés et sur le revenu des particuliers au Canada. Dans le cadre de ce projet, mon équipe aimerait s'entretenir avec les analystes de l'Agence responsables de la quantification de l'écart fiscal. Nous croyons savoir que ces analystes font partie du Laboratoire de solutions d'entreprise accélérées de la Direction du changement et de l'innovation de l'Agence.

La rencontre souhaitée viserait à échanger des idées sur les aspects méthodologiques de l'estimation de l'écart fiscal et à obtenir des précisions sur les données que nous avons reçues en février dernier. Nous tenons couramment de telles rencontres avec les analystes d'autres ministères et organismes fédéraux dans le cadre de nos analyses, et nous pensons qu'une telle rencontre serait mutuellement profitable. Par ailleurs, une telle rencontre et de futures réunions pourraient éviter que nous n'interprétions à tort les données fournies par votre agence, et constituer un forum pour l'échange de méthodologies grâce à laquelle nos deux organismes pourront repérer la source de toute disparité entre nos estimations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le directeur parlementaire du budget,

Jean-Denis Fréchette

c.c. Yves Giroux, sous-commissaire  
André Patry, directeur, Laboratoire de solutions d'entreprise accélérées